

Grosrouvre

Le bulletin municipal

n° 89, Juin 2022



Le mur de l'école de Grosrouvre se transforme !



**Budget
communal p.4**



Atlas de la Biodiversité Communale

**Atlas Biodiversité
Communale p.5**



**Rénovation
éclairage public p. 8.9**



**Journées Européennes
du Patrimoine p. 11**

<http://www.mairie-grosrouvre.fr>



Sommaire

	BUDGET COMMUNAL.....4
	ENVIRONNEMENT.....5
	DOSSIER.....6
	DOSSIER.....7
	ECOLE.....8
	MAM.....9
	PATRIMOINE10
	CULTURE11
	VIE ASSOCIATIVE12
	VIE ASSOCIATIVE13
	INFOS PRATIQUES.....14

LE MOT DU MAIRE

Dans un contexte qui reste préoccupant sur de nombreux points, nous avons su, en cette période de fin d'année scolaire, nous réunir pour la fête de notre village avec son traditionnel et émouvant feu de la saint Jean.

La participation toujours plus nombreuse à cette manifestation révèle à nouveau le souhait et le besoin de partage et de vivre ensemble à Grosrouvre. Les efforts de chacun pour le bien-être collectif se retrouvent dans nos manifestations festives et culturelles, comme c'est aussi l'objectif quotidien du conseil municipal.

Les orientations budgétaires tiennent compte de nos engagements concernant à la fois les dépenses et les recettes, et d'un souhait d'amélioration de notre patrimoine commun.

Par exemple, l'éclairage public qui sera changé cette année, apportera

en dehors d'excellentes améliorations techniques, un projet esthétique plus en accord avec notre village aussi bien de nuit que de jour !

L'environnement est logiquement à l'honneur dans nos préoccupations.

L'Atlas de la biodiversité se met en place, avec une mobilisation forte des élèves, des enseignants, et des parents d'élèves de notre école. Nous participons également à l'élaboration de la charte forestière, qui nous permettra de partager les objectifs des acteurs de la filière bois. Nos chemins ruraux seront intégrés dans notre PLU, et nous devrions bientôt pouvoir rejoindre Montfort à pied sans passer par la route.

Enfin après plus de 100 ans d'histoire, notre nouvelle « Grenouille Bleue » contribue à souligner notre attachement pour ce village, et m'accompagne pour vous souhaiter de très bonnes vacances d'été.

Yves LAMBERT, Maire.

Une jeune grosrouvroise à l'honneur



AU FIL DES PAGES 78

Réseau de médiathèques et points lecture



Directeur de publication : Yves Lambert.

Bulletin préparé par la commission information du conseil municipal et le secrétariat. Le bulletin municipal accueille la communication des associations grosrouvroises.

Laurène Lemaire, lycéenne de 15 ans, a remporté dans sa catégorie des 15 -20 ans le 11^e concours d'écriture de nouvelles organisé par le réseau des bibliothèques « Au fil des pages » dont Grosrouvre fait partie. Sa nouvelle, intitulée « Les cartes du destin », comme les autres textes, est en libre accès sur le site <https://aufildespages.biblixnet.net/nouvelles2022>.

Toutes nos félicitations à la jeune autrice.



Délibérations du Conseil municipal

Le détail des délibérations est consultable sur le site Internet de la commune.

Séance du 16 février 2022

1. Délibération tirant le bilan de la concertation de la modification n°1 du PLU de GROSROUVRE.
2. Autorisation pour l'engagement de dépenses en section d'investissement avant le vote du budget de la commune.
3. Demande de fonds de concours CCCY : rénovation du bâtiment mairie (volets et portes).
4. Adoption d'une convention portant sur les conditions de recouvrement des recettes communales.
5. Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité, fourniture et services associés coordonné par le SEY et approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes.
6. Remboursement de frais de réparation de la voiture d'un particulier causée par une ornière non rebouchée sur la voirie communale.
7. Révision du loyer (2 route des Aubris) et révision gracieuse des arriérés de révision des prix 2018 – 2021.
8. Révision du loyer de « l'auberge du chasseur » année 2022 et révision gracieuse des arriérés de révision des prix 2019 – 2021.
9. Révision du loyer 6 route de la Surie, année 2022.
10. Demande de création d'un carnet d'entretien de l'église, sa mise à jour et la réalisation de travaux d'entretien, auprès du Département.

Séance du 14 avril 2022

- 1 Reprise anticipée des résultats budgétaires 2021 – Budget M49.
2. Vote du Budget primitif 2022, commune et assainissement.
3. Délibération votant les taux des taxes locales 2022 (inchangés).
4. Délibération approuvant la modification statutaire du Syndicat de l'Énergie des Yvelines.

Séance du 27 juin 2022

- 1 Vote du compte de gestion 2021.
2. Vote du compte administratif 2021.
3. Affectation des résultats définitifs budget assainissement.
4. Affectation des résultats définitifs 2021 du budget de la commune.
5. Vote des subventions aux associations.
6. Avenant n°1 à la délégation du service public d'assainissement et de gestion des eaux pluviales, en date du 1er juillet 2021.
7. Vote des tarifs municipaux .

Commémoration du 8 mai 2022

En ce 8 mai 2022, la commune de Grosrouvre a commémoré le 77^e anniversaire de la victoire sur le nazisme.

Dans son message lu devant le monument aux morts, Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, a rappelé : « *Nous nous souvenons du combat acharné des armées françaises et des armées alliées sur tous les fronts, des Français Libres qui n'ont jamais cessé la lutte, du courage des résistants de l'intérieur, de chaque Française et Français qui a refusé l'abaissement, de cette armée des lumières dans l'obscurité.* »





Budget primitif

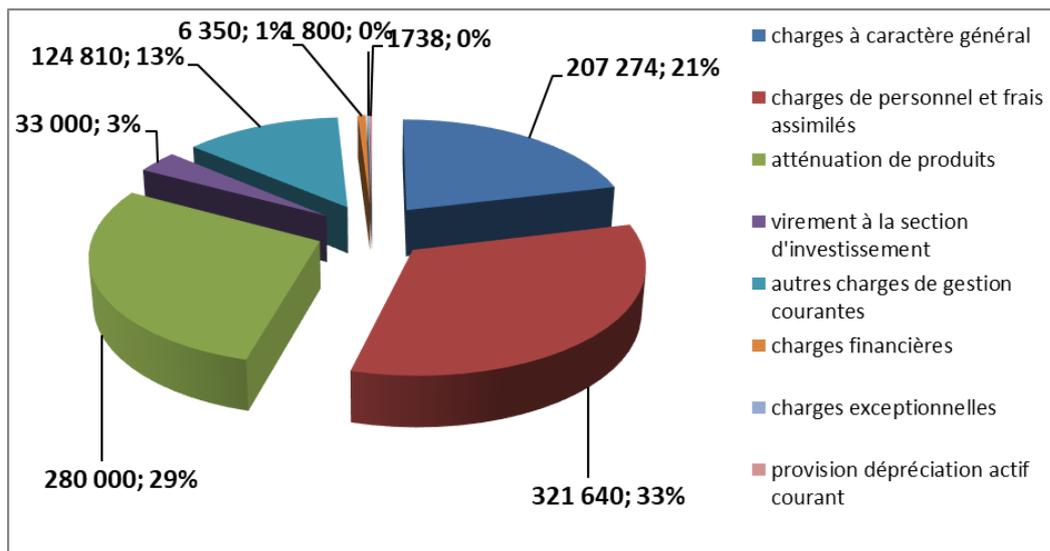
Le vote du budget primitif 2022 a été adopté à l'unanimité lors de la séance du Conseil Municipal du 14 avril 2022.

Ce budget, malgré la baisse significative de la DGF (Dotation Globale de fonctionnement versée par l'Etat), et une hausse attendue de la péréquation (aide aux territoires dits défavorisés), n'entraîne pas de hausse de la part communale de nos impôts locaux.

Section de Fonctionnement : Dépenses 976 612,25 €

Cette section couvre les dépenses de fonctionnement courantes comme les salaires et charges du personnel, les coûts de téléphonie et d'éclairage public, les travaux de petit entretien des bâtiments, les dépenses péri-scolaires

Les recettes sont constituées par le produit des impôts fonciers (taxe foncière et d'habitation) ainsi que le reversement par la Communauté de Communes des impôts qu'elle collecte pour la commune.



Les dépenses d'investissement : 400 352,14€

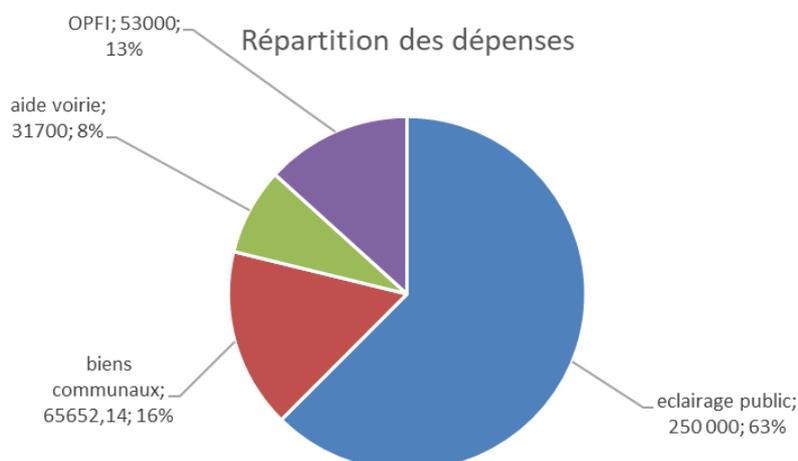
Les projets sur cet exercice sont : la rénovation totale de l'éclairage public, ainsi que la Triennale de voirie et les investissements pour les bâtiments communaux : Mairie, école, MAM, église....

Les Recettes d'investissement : 400 352,14€

Les recettes proviennent essentiellement des demandes de subventions à la Région Ile de France, au

Département des Yvelines et à la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines.

Les autres recettes de nature plus conjoncturelles sont la Taxe d'aménagement générée par les nouvelles constructions, la dotation de soutien à l'investissement local, l'affectation du résultat de fonctionnement de 2020....





Atlas de la biodiversité communale...

La perte de biodiversité est un enjeu majeur. La connaissance et la prise de conscience sont les éléments clés pour y répondre.

Grosrouvre fait partie des 10 communes du Parc naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, retenues pour la réalisation d'un ABC. Il s'agit d'un inventaire des milieux et espèces présents sur notre commune, outil d'information pour tous, qui sera réalisé à partir de 2022.

Ce projet nous permettra d'acquérir de nouvelles connaissances de terrain, d'approfondir les enjeux liés à la biodiversité, et sera l'occasion de mobiliser les habitants et acteurs, de construire des actions pérennes

en faveur de la biodiversité.

Sont prévus notamment la création d'un site Internet, des projets scolaires, le parcours à thème, la sortie et safari naturalistes, le clip vidéo de terrain, l'inventaire jardin des familles, exposition... Vous serez très rapidement tenus informés.



.. et la Charte forestière

La commune de Grosrouvre participe à la rédaction de la Charte Forestière de Territoire du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse. Les chartes forestières sont des démarches d'aménagement du territoire et de développement durable des territoires ruraux. Toutes les dimensions de la forêt sont prises en compte aussi bien économiques, que sociales ou environnementales.

Les axes de cette future charte sont :

- Poursuivre la production de bois dans de bonnes conditions (environnementales, économiques et sociales);
- Dynamiser la filière forêt-bois locale;
- Renforcer la prise en compte de la biodiversité remarquable et ordinaire dans la gestion forestière;
- Accueillir sereinement le public et sensibiliser à la gestion forestière.
- L'objectif à terme est d'élaborer un plan d'action partagé avec les acteurs concernant les différents aspects de la forêt, puis d'accompagner sa mise en œuvre.





Un triple impératif

L'éclairage public dans notre commune est assuré par 161 luminaires dont 21 seulement sont de dernière génération (ils éclairent le stationnement de l'école, la maison du village et la montée de la route du Buisson). 140 luminaires vétustes doivent être remplacés par un nouvel équipement pour des raisons écologiques, économiques et esthétiques.



Eclairage inadapté (lampe trop haute éclaire trop largement)

On s'est depuis longtemps rendu compte que les émissions de lumière artificielle vers l'extérieur entraînent des nuisances lumineuses, des troubles aux personnes, à la faune, à la flore et aux écosystèmes, empêchent aussi l'observation du ciel nocturne. Pour remédier à ces nuisances, l'arrêté ministériel du 27 décembre 2018 fixe des prescriptions techniques concernant la conception et le fonctionnement des installations d'éclairage extérieur : extinction ou diminution

franche de l'éclairage au plus tard à une heure du matin, température de couleur inférieure à 3 000° kelvin, luminaires répondant aux normes.

Les économies d'énergie sont un autre impératif. Nos 140 luminaires vétustes dotés de lampes de 100 à 150 W consomment près de 18 kW et sont responsables de la quasi-totalité du coût annuel de l'électricité consommée. Un diagnostic visuel permet enfin de constater le manque d'esthétisme de nos luminaires, vasques ouvertes en aluminium brut, sans réflecteur et souvent accrochées trop haut.



Lampe vétuste énergivore et plutôt très moche

Je fais des économies d'énergie



Comment réduire sa consommation d'électricité ?

- éteindre vos appareils électriques plutôt que de les laisser en veille ;
- débrancher vos appareils électriques lorsque vous ne les utilisez pas et en cas d'absence prolongée ;
- installer des panneaux solaires pour produire votre propre électricité ;
- nettoyer la grille arrière de votre réfrigérateur et/ou congélateur ;
- laver votre linge à basse température ;
- remplir votre lave-linge et/ou lave-vaisselle avant de le mettre en route ;
- couvrir vos casseroles lorsque vous faites bouillir de l'eau ;
- remplacer vos anciens équipements par de l'électroménager ayant une meilleure étiquette énergie.



Elaboration d'un plan de rénovation

Le conseil municipal a décidé de lancer la rénovation de notre éclairage public. Ne disposant pas des services techniques des grandes villes, nous avons fait appel à **IngénierY'**, agence technique du département des Yvelines, qui nous a d'abord orienté vers un bureau d'étude.

Le bureau ETU LUM a fait un état des lieux, point d'éclairage par point d'éclairage, a exposé sa méthodologie puis rendu son rapport en mars.

Celui-ci servira de base à l'appel d'offre dont **IngénierY'** assurera la publicité.



Luminaire sur mât de 4m à éclairage adapté



Luminaire suspendu, lampe à LED



Luminaire à LED économique en énergie

Les principales orientations retenues

Au terme de la rénovation de l'éclairage, la commune disposera de 162 luminaires d'une puissance nominale moyenne de 47 W (lampes à LED), ce qui permettra d'optimiser les économies d'énergie et de réduire les coûts de 75%. Des luminaires en fonte d'aluminium teintée, du type de ceux du stationnement de l'école, remplaceront les luminaires obsolètes.

Ils seront posés sur mâts de faible hauteur (4 m) ou suspendu sur console murale ou sur mât (5 à 7 m). La durée de fonctionnement nocturne sera optimisée par l'installation d'horloges astronomiques pour un allumage de 4 100 heures annuel maximum. Il sera proposé au conseil municipal d'abaisser la puissance nominale de 0 heure à 6 heures du matin. La température de lumière sera blanc très chaud.

Le calendrier

- Appel d'offre publié le 18 juin 2022
- Commission d'appel d'offre pour le choix de l'entreprise le 28 juillet 2022
- Début de travaux : automne 2022





La vie de notre école

L'année scolaire 2021-2022 touche à sa fin. Nous avons vécu une année presque normale. Malgré la présence de l'épidémie qui a provoqué un fort taux d'absence en janvier et février, nous avons pu continuer les apprentissages. La rentrée 2022 se profile bien avec

l'arrivée de 21 nouveaux élèves répartis dans les différents niveaux de classe.

Comme une fin d'année classique, l'USEP a financé une sortie de toute l'école à la France Miniature. Les classes élémentaires participeront

aux Olympiades organisées par David. Le barbecue a eu lieu le 30 juin sans oublier la fête de fin d'année le 2 juillet.

Espérons que les années futures pourront continuer dans cette direction.

La grenouille bleue des DIMKA

10h, Vendredi 18 juin, un Samba Bus bicolore VW Combi T1 stationne devant le grand portail en bois de l'école.

Si certains passants amusés ont cru à un tournage d'un épisode Scooby-Doo, les écoliers eux savent que les pilotes de cette «mystery machine» sont les graffeurs DIMKA.

Leur mission du jour : le mur de l'escalier qui mène de la cour de l'école à la salle du conseil de la mairie. Au départ les artistes hésitent entre la représentation d'une fable de La Fontaine ou celle d'une jument verte (Marcel Aymé fut grosrouvrois de 1950 à

1967...). Mais au final, point de corbeau ni de Renard ni de verte



jument, sur le mur de l'école « pas de lézard » il y aura une grenouille bleue !! De l'esquisse au fusain à sa mise en couleurs, admiratifs les écoliers suivront les différentes étapes artistiques de la métamorphose du batracien tout en participant à un atelier créatif. En effet, le duo a apporté des



bombes de couleurs vides afin que les enfants les customisent avec des crayons spéciaux. La grenouille bleue s'est définitivement installée sur le mur de l'école en fin de soirée et c'est alors que le petit bus rouge et blanc repart pour de nouvelles aventures...



Qui sont les DIMKA ?

Dimka est un duo d'artistes peintres originaires de La Queue-Lez-Yvelines et Montfort L'Amaury. Les deux amis, Dimitri Gendre et Inca Pagny (anciens élèves de l'école de Grosrouvre)ont commencé à réaliser leurs premières fresques il y a 2 ans.

Enthousiasmés à l'idée d'exprimer leur créativité et d'apporter de la

couleur sur les murs qui les ont vus grandir, ils se font vite remarquer localement. Ils prennent plaisir à réaliser des projets auprès de particuliers, d'entreprises, de mairies telles que La Queue-Lez-Yvelines et Grosrouvre. On peut maintenant retrouver les oeuvres du duo dans d'autres villes en France, mais aussi jusqu'à l'oeuvre monumentale de plus de 1000 m² sur les d'un hôtel de Miami Beach.

Le duo aime s'exprimer en représentant des sujets de la faune et de la flore, thème autour duquel les deux artistes partagent une certaine admiration. Le travail de la couleur est au centre de leur processus créatif : pour eux, il s'agit de transmettre de la joie !





La MAM « Les Petites Grenouilles Bleues » affiche complet pour la rentrée de septembre 2022 !

En effet, pour la rentrée six nouveaux contrats sont signés avec des familles de Grosrouvre. Quatre petits rejoindront les bancs de l'école maternelle et seront remplacés par des nouveaux arrivants.

Pour le plus grand bonheur des enfants les beaux jours sont arrivés avec les activités extérieures : jardinage avec plantation de fraises et de fleurs pour la fête des mamans.

Football, draineuse, moto, voiture, toboggans, bac à sable sont les jeux très prisés par les enfants.

Les goûters sont également pris dans le jardin sur les tables de pique-nique.

Les enfants et leur famille semblent

heureux de la douceur de vivre à la MAM de Grosrouvre.

Aux parents, futurs parents et grands-parents l'équipe de la MAM vous souhaite un bel et doux été.

Sophie, Pétra et Sof.



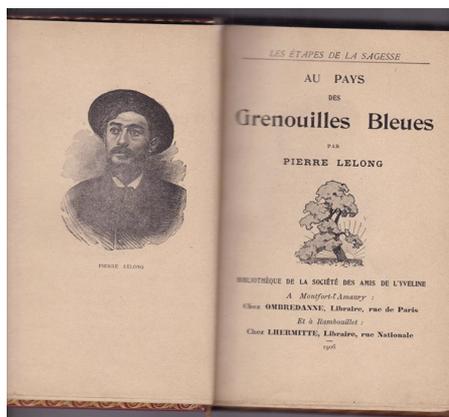
Grosrouvre, pays des grenouilles bleues ?

En 1901, l'écrivain journaliste régionaliste Pierre Lelong s'installe dans une chaumière route du Buisson. Il publie en 1906 une monographie sur la commune de Grosrouvre « Au pays des Grenouilles Bleues », précieux témoignage de la vie des Grosrouvrois au début du siècle: « c'est le pays des grenouilles bleues, connu de tous les savants ».

ticularité, est-ce par une simple bizarrerie de la nature? Prend-elle sa couleur bleue sous certaines influences climatiques, naît-elle ainsi par suite d'une action du sol sur son organisme, on ne sait encore. Mais on ne connaît que deux ou trois points en Europe où vivent des colonies de grenouilles bleues et Gros Rouvre est un de ces endroits exceptionnels »

Mais aujourd'hui où se cache notre légendaire grenouille ?

Une seule chose est sûre, il en existe une magnifique aux grands yeux malicieux au numéro 1 chemin de la Masse dans la cour de notre école !



La grenouille bleue, explique M. de Lasteyrie, n'est qu'une variété de l'espèce ordinaire, dite comestible, dont elle ne diffère que par la couleur. À quoi attribuer sa par-

Dans un article du chasseur français de 1999, on peut lire aussi que le mâle de notre grenouille des champs « Rana arvalis , revêt pour les noces un étonnant et superbe habit bleu mais pour quelques heures seulement, le temps de l'accouplement. » D'après R.Lacroix de l'Isle dans « Galluis et ses environs » paru en 1954-1955 « La mare des grenouilles bleues se trouve à la Guériaudrie, au croisement du chemin du Buisson et de celui menant de la Troche aux Haizettes ».





Carnet d'entretien de l'église Saint Martin

Afin de préserver et entretenir l'église saint Martin, la commune a fait le choix d'adhérer à un dispositif proposé par le Département qui a comme principe la création d'un carnet de suivi d'entretien, sorte de carnet de santé de notre église qui permettra une programmation pluriannuelle des interventions préventives nécessaires à sa conservation.

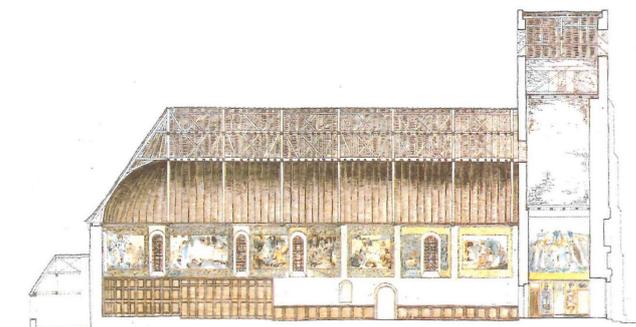
Ce dispositif concerne exclusivement les édifices patrimoniaux historiques recensés par le Département en tant que « patrimoine culturel » appartenant aux communes (églises, chapelles, lavoirs...) qu'ils soient protégés ou non au titre des monuments historiques.

Dans ce cadre, ont été réalisées à ce jour à Grosrouvre des diagnostics scientifiques sanitaires très approfondis de l'intérieur et de l'extérieur de l'église saint Martin qui ont donné lieu à la création de son carnet d'entretien et d'un protocole de travaux à venir.

Nous disposons d'une aide financière de 80 % de la dépense apportée par le Département ainsi qu'une aide technique et juridique. Le Département règle directement les architectes et les entreprises chargées de réaliser ces opérations et émet à destination du bénéficiaire un titre de recette dès le règlement de la totalité des factures.

En novembre prochain, les boiseries intérieures seront traitées et la corniche extérieure défectueuse sera déposée afin de réaliser sur place une nouvelle corniche en plâtre et chaux dans les « règles de l'art », ce qui permettra à l'église de traverser les années sans encombre.

Nous préparons pour 2023 et les années suivantes des travaux plus conséquents sur l'édifice, notamment la réfection de sa toiture et de sa charpente.





Journées Européennes du Patrimoine: Dimanche 18 septembre 2022



Si dans les précédentes éditions des journées du Patrimoine nous vous avons proposés de découvrir notre patrimoine à pieds ou à dos d'ânes, dimanche 18 septembre prochain nous vous invitons à prendre vos tickets en famille ou entre amis pour découvrir notre patrimoine en petit train ! Frissons et sourires garantis, à 15 km/h ce petit train du « Patrimoine » sillonnera nos routes et nous l'espérons nos chemins à la découverte de nos hameaux, de ses arbres, de ses champs, de ses illustres habitants ...et bien sûr de ses grenouilles bleues !

5 départs proposés :10h30/11h30/14h/15h/16h.

Les différents arrêts vous seront communiqués très prochainement.

Informations & Réservations :

01 34 86 06 12 / mairie.grosrouvre@wanadoo.fr

Samedi 15 octobre à 20h30 Concert des journées Ravel dans l'église de Grosrouvre



Grosrouvre village partenaire du festival « Les Journées Ravel » accueillera dans le cadre de sa 26^e édition le Duo Geister, duo de deux jeunes pianistes David Salmon et Manuel Vieillard.

En 2019, ils ont obtenu le 2^e prix de *l'International Schubert competition for piano duet* mais aussi le 1^{er} prix et le prix du public au Concours International de piano à 4 mains de Monaco. En 2021 ils ont remporté le 1^{er} Prix du Concours International de l'ARD Munich, véritable consécration pour le duo de piano, ainsi que cinq prix spéciaux.



Au programme:

S.Rachmaninov : 1^{ère} suite pour deux pianos

M. Ravel : Ma mère l'Oye

M. Ravel : Sites Auriculaires

M. Ravel : La Valse



Les amis de Grosrouvre

Notre objectif : regrouper les personnes qui s'intéressent au patrimoine communal, réunir des fonds pour le restaurer et l'entretenir, promouvoir des manifestations culturelles et artistiques.

Adhésion, inscription à la newsletter, projets et événements sur www.amisdegrosrouvre.fr

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, l'association organise, dans l'église, en septembre 2022 :

- le samedi 17 septembre à 18 heures, un concert de musique romantique sacrée et profane, par le Chœur Plein Chant de Saint

-Germain en Laye.

- les 17 et 18 septembre, une exposition-conférence sur le thème "Grosrouvre, paysages d'hier et d'aujourd'hui", autour des œuvres de André Bouboune et Daniel Lacomme, en leur présence.

Pâques 2023 : plusieurs fois reportée pour cause de covid, l'adaptation de la Passion selon Saint Matthieu d'après Jean-Sébastien Bach, en collaboration avec le Conservatoire de Rambouillet, est confirmée pour cette date.



AMIS DE GROSROUVRE

GROSROUVRE

« PAYSAGES d'HIER et d'AUJOURD'HUI »

EXPOSITION / CONFÉRENCE sur L'ART du PAYSAGE

ABSTRACTION / FIGURATION

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022
DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022
10H à 18 H

ENTRÉE LIBRE

ÉGLISE SAINT-MARTIN de GROSROUVRE

Sous le patronage des Amis de Grosrouvre



Théâtre et Sarabande

« Cyrano en un mot »

Le festival « Jeunes en scène » était de retour dans le parc de la Mairie de Jouars- Pontchartrain **samedi 18 et dimanche 19 juin.**

Puis, nous avons été accueillis dans les jardins de la Maison Jean Monnet à Bazoches-Sur-Guyonne, le **samedi 2 Juillet** pour une belle journée théâtrale.

<https://theatresarabande.wixsite.com/home>





Famille plus

Comme toujours, l'équipe active de Famille Plus vous prépare une rentrée dynamique avec des nouveautés !

Les activités

Culture et loisirs : sorties culturelles une fois par mois.
renseignementassociation@familleplus.org

Soirées musicales : conférence ou concert, deux fois par mois Martin Barré, conférencier-Musicien.

Renseignements Madame BAGUENARD 06 80 11 73 92

Conférences d'Histoire de la Musique : un jeudi après-midi par mois.

Renseignements Michèle CLEMENÇOT : 01 34 86 83 65

Histoire de l'Art : Une conférencière fait un exposé illustré de diapositives, une visite touchant à notre patrimoine historique ou technologique vous est proposée

Conférenciers : en alternance Christiane ou Paul Stouder
Maison du village à Grosrouvre Route des Aubris

Les ateliers

« **Les Bibliophages** » **Club du livre** une fois par mois le mardi de 17 h à 19h et une fois par trimestre mardi à partir de 17 h suivi d'un dîner à thème chez un lecteur.
Renseignements Yvette VIBERT 06 80 40 43 88

Hatha-Yoga, lundi soir et jeudi soir de 19h15 à 20h30 et mardi matin de 9h15 à 10h30.

Renseignements Stéphanie BOURSIER 06 84 82 77 03

Tai-Chi-Chuan et Qi-Gong, jeudi matin de 10h à 11 h.

Renseignements Raphaël LESAUCE 06 08 33 91 83

Groupe de parole sur la Parentalité : animé par Anne Arthus-Bertrand, une fois par mois.

Renseignements Solange LOYEN 06 60 86 08 65

Couture et modélisme, mercredi de 10h à 12h.

Renseignements Elisabeth Le Ru 06 84 82 77 03

Echecs, samedi après-midi.

Renseignements Mélanie LASSUS 06 11 83 24 42

Nos représentants et les membres de la commission sociale poursuivent leur travail auprès de l'**UDAF78** afin de proposer aux familles informations, conseils, défense, appui et soutien

Nouveau ! L'association met au service de ses adhérents, un service juridique par un avocat honoraire ayant exercé en droit des personnes, notamment en droit de la famille (divorce, séparation, mesures concernant les enfants, mesures de protections des majeurs, droit des successions ...).

Pour en savoir plus sur toutes les activités et ateliers :

<https://www.familleplus.org/>

ou renseignementassociation@familleplus.org

A très vite, Isabelle Romain-Soudanne,

Présidente Famille Plus.



Famille Plus



**VIDE-GRENIER
GROSROUVRE**

Dimanche 11 Septembre 2022
De 8h30 à 18h00 - Place du Village

**RENSEIGNEMENTS &
INSCRIPTIONS :**

www.mairie-grosrouvre.fr
Tél : 01.34.86.06.12

568146

**RESTAURATION SUR PLACE
&
BOUVETTE**

568146

*Pour les exposants: 5 € le ml (minimum 2 mètres) - Réservé aux particuliers
organisé par l'AFL avec la participation de la mairie*

**Nouvelles constructions :
raccord à la fibre**

Conformément à l'article R113-3 à 5 du code de la construction et de l'habitation, l'installation de la fibre optique est obligatoire pour toute nouvelle construction dont la délivrance de permis de construire est postérieure au 1er juillet 2016 pour les locaux à usage de logement.

Dans ce cadre, l'aménageur a pour obligation :

- De réaliser la construction des infrastructures de génie civil, selon les règles d'ingénierie de l'opérateur d'infrastructure en charge de déployer le réseau FttH.
- De raccorder la fibre optique, selon les règles d'ingénierie de l'opérateur d'infrastructure en charge de déployer le réseau FttH.

Le particulier a pour obligation :

- d'équiper la maison avec une prise optique.
- de raccorder le fourreau au réseau dans le domaine public.

Le recensement citoyen : tous concernés à partir de 16 ans
A partir de 16 ans, vous devez effectuer votre recensement citoyen ou militaire : il vous permettra en particulier d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Dans la pratique, vous avez jusqu'à 25 ans pour vous faire recenser, mais attention, cela peut retarder d'autant vos démarches, par exemple pour passer un examen national ou d'Etat (bac, CAP, permis de conduire...) pour lesquels le certificat de participation à la JDC reste nécessaire.



Place du Village
Mardi 13 Septembre 2022
Venez nombreux !

*Un esquimau pour chacun reconnaissant
un bâtiment de notre commune !*

FANTOMAS



Horaires

Vacances d'été 2022



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Fermeture

Du samedi 23 juillet
Au

samedi 13 août inclus

Recommandés et colis seront à retirés à la poste de Montfort l'Amaury



Horaires d'ouverture mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
De 9h à 12H
Et de 14h à 17h

Ouvert tous les samedis
matins de 9H à 12H

Plan Canicule : le registre est ouvert

Comme chaque année, le C.C.A.S. met en place une procédure d'inscription volontaire sur le registre communal pour le Plan Canicule, à destination des personnes âgées, fragiles ou isolées.

La finalité du registre est de pouvoir disposer, en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence permettant d'y faire face, de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires.

En cas de fortes chaleurs, du personnel de la mairie contactera ces personnes afin de veiller à leur santé et leur bien-être et pour leur rappeler des consignes de prudence.

Qui peut s'inscrire ?

L'inscription peut se faire à la demande de la personne elle-même ou à la demande d'un tiers avec son accord.

Comment s'inscrire ?

Pour s'inscrire, il suffit de contacter la mairie au 01 34 86 06 12 ou par mail : secretariat.grosrouvre@orange.fr



Gendarmerie nationale : opération tranquillité vacances

Dans un souci permanent de prévention des atteintes aux biens, la Gendarmerie renouvelle cet été l'Opération Tranquillité Vacances.

Pour rappel, cette opération est totalement gratuite. Grâce à une application interne qui permet d'orienter les patrouilles par la géolocalisation des habitations inscrites à l'opération et d'y porter une attention toute particulière le temps de votre absence.

Téléchargez le formulaire OTV (Opération Tranquillité Vacances) ici : <https://www.calameo.com/read/00115421701b5a7cb3abf>

Il est indispensable que le document comporte votre signature car sans elle, il est impossible d'enregistrer informatiquement votre OTV (réglementation sur les données personnelles). Retournez le par courrier postal, ou déposez le directement à la Gendarmerie : 70 rue de paris 78490 Montfort l'Amaury



⇒ Brocante AFL
le dimanche 11 septembre

⇒ Cinéma en plein air
Le mardi 13 septembre

⇒ Journées européennes du patrimoine
Week-end du 17 et 18 septembre



Calendrier des Manifestations

⇒ Journées Ravel
Samedi 15 octobre à 20h30
Église saint Martin



Le samedi 25 juin 2022
Fête du village organisée par l'Association des Fêtes et Loisirs de Grosrouvre

